

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 4

■ Éclairage

Olivia Dufour

Brexit : après la chambre internationale, voici l'arbitrage simplifié !

Page 6

■ Le rendez-vous du patrimoine

Annabelle Pando

La Cour de cassation porte un coup d'arrêt à la participation aux acquêts

DOCTRINE

Page 9

■ Personnes / Famille

Laura Viaut

Promesses et faiblesses du divorce sans juge... Aspects historiques et juridiques

JURISPRUDENCE

Page 13

■ Obligations / Contrats

Guillaume Trédez

Le brouillage entre le délit et le contrat par la nouvelle définition du fait illicite (Cass. ass. plén., 13 janv. 2020)

CULTURE

Page 20

■ Bibliographie

Céline Slobodansky

Edmonde face à son destin

ACTUALITÉ

Éclairage



Brexit : après la chambre internationale, voici l'arbitrage simplifié ! ^{152k3}

Olivia DUFOUR

Le Haut comité juridique de la place financière de Paris (HCJP) a publié le 31 janvier un rapport recommandant la mise en place d'une procédure d'arbitrage simplifié. Celle-ci a vocation à compléter l'offre post-Brexit amorcée avec la création de la Chambre internationale.

Paris renforce encore son offre visant à accueillir le contentieux financier international londonien. Dans un rapport daté du 30 janvier 2017 le Haut comité attirait déjà l'attention sur le fait que le Brexit allait faire perdre aux décisions de justice britanniques le bénéfice du mécanisme de reconnaissance et d'exécution automatique (sans exequatur) des décisions de justice. Or on évalue à 10 000 le nombre de dossiers de contentieux international des affaires jugés chaque année à Londres. La perte de la reconnaissance, en compliquant leur exécution au sein de l'Union européenne va faire perdre beaucoup d'attraits à la justice londonienne. D'où l'idée du Haut comité de recommander la création de chambres internationales à Paris. Le tribunal de commerce en disposait déjà d'une, il s'agissait donc de développer son activité et de créer par ailleurs une Chambre internationale à

la cour d'appel de Paris pour les recours. Celle-ci a été mise en place en septembre 2018. Selon les dernières statistiques publiées pour le mois de février 2020, le nombre de plaideurs s'élève à 374, issus de 65 pays différents couvrant tous les continents. Les plus représentés sont l'Europe qui compte 25 pays y compris la Russie et l'Ukraine, et l'Afrique, représentée également par 25 pays dont l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, l'Afrique du Sud ainsi que la plupart des pays du Golfe. Viennent ensuite l'Asie (dont la Chine, la Corée, l'Inde, le Japon, Singapour) et l'Amérique (dont notamment les États-Unis, Brésil, Panama, Venezuela). Le Top 5 des pays représentés parmi les plaideurs étrangers sont l'Allemagne, les États-Unis, le Royaume-Uni, Luxembourg et (ex aequo) Hong Kong et l'Algérie.

KIOSQUE
Lextenso

Votre revue OFFERTE
sur tous vos écrans

Suite en p. 4

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces-pa@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense

1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

Gp Gazette du Palais

annonces-gp@lextenso.fr
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces-qj@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com

journal
la loi

annonces-jll@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 34 52 34